Rouge Emeraude

Bulletin du comité du pays malouin du Nouveau Parti Anticapitaliste

n°75.1
10 Décembre 2020

contre les lois liberticides, construire un mouvement d'ensemble contre le pouvoir

La large mobilisation du 28 novembre laissera des traces, malgré la décrue du samedi 5 décembre. Le pouvoir s'organise pour y faire face, à nous de maintenir la pression !

Les centaines de milliers de personnes qui ont manifesté samedi 28 novembre contre la loi « sécurité globale » n'ont pas disparu. Après les mobilisations d'avant l'été contre les violences policières, les images de la violence des flics contre les migrantEs place de la République et contre Michel Zecler ont contribué à retourner le point de vue majoritaire.

Un pouvoir qui répond à la mobilisation par l'escalade autoritaire

Défendre le droit de filmer les actes policiers, c'est revendiquer la possibilité de se défendre contre l'appareil d'État. Refuser l'extension du pouvoir de surveillance et l'impunité policière, c'est faire face à un des instruments fondamentaux de la classe dominante dans la période de crise et d'instabilité que nous connaissons.

Le pouvoir a saisi le risque. Samedi dernier à Paris, la Préfecture de police s'est donnée les moyens d'interdire militairement la manifestation après que la justice lui ait imposé celle du samedi 28 novembre. Un saut dans l'autonomisation du pouvoir exécutif – répressif – par rapport au pouvoir judiciaire. Et l'État accorde la « protection fonctionnelle », un soutien financier, aux policiers qui ont battu Michel Zecler... Le préfet Lallement montre clairement que c'est bien au nom de cet État que les violences sont commises.

Dans la même ligne, le pouvoir prend en catimini des **décrets élargissant le domaine de fichage** : pourront ainsi figurer dans les fichiers de la police *« les opinions politiques »* et les *« convictions philosophiques et religieuses »*, et non plus seulement les *« activités »* politiques ou religieuses. Et encore, le gouvernement continue à désigner les musulmanEs comme « l'ennemi intérieur », prononçant la dissolution du Collectif contre l'islamophobie en France, association de défense juridique contre l'islamophobie. Et ce mercredi 9 décembre, il délibérait sur le projet de loi « confortant les principes républicains », ex-loi sur le séparatisme qui non seulement stigmatise essentiellement la communauté musulmane mais reprend des dispositions de la loi « sécurité globale » pourtant unanimement rejetées !

Construire les convergences

La possibilité de construire une mobilisation capable de faire reculer le gouvernement est toujours là, à condition de se rappeler qu'on ne peut pas gagner avec une simple manifestation. Il faut avancer et construire et élargir le mouvement en s'appuyant sur ses acquis : les collectifs de familles contre les violences policières, les organisations démocratiques de juristes, de journalistes, de défense des droits de l'Homme, les secteurs du mouvement ouvrier et du mouvement social déjà engagés… Des possibilités existent : manifestations locales, réunions unitaires rassemblant organisations syndicales, politiques et associations...

C'est ce que nous défendons au sein de la coordination locale « *le monde d'après* » pour samedi prochain avec en plus la perspective d'une **nouvelle et grande initiative en janvier** au moment où la loi « sécurité globale » reviendra devant les sénateurs et les députés.

LE MONDE D'APRES

À l'initiative de la coordination locale « *le monde d'après* » *,

RASSEMBLEMENT

samedi 12 décembre 15h,
esplanade Saint-Vincent à Saint-Malo

Ce rassemblement a fait l'objet d'une déclaration à la sous-préfecture. Il se déroulera dans le **respect des prescriptions sanitaires en vigueur**. Pour s'y rendre, télécharger le formulaire d'attestation de déplacement sur le site internet de la Ligue des Droits de l'Homme: **http://site.ldh-france.org/saintmalo/ldh-a-st-malo/**

Attac Pays malouin – Jersey, Femmes solidaires de la Côte d'Émeraude, FSU, Génération.s, La France Insoumise, LDH, **NPA , Osons !, Solidaires 35Pays de Saint-Malo, UDB, Gilets jaunes pays malouin*

N'hésitez pas à faire part de ce bulletin à vos collègues, parents, ami.es,

à visiter notre site internet départemental et à discuter avec nous sur notre page facebook:

http://www.anticapitaliste-35.org

http://www.facebook.com/npaSaintMalo

NPA
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

BREVES DE PONTONS

Zones humides, l'ex-municipalité Renoult désavouée

Le tribunal administratif a annulé récemment l'arrêté préfectoral autorisant l'aménagement, ou plus exactement l'urbanisation, de la zone humide située, à Rothéneuf, au sud de la rue du cdt L'Herminier.

Rappelons que ce projet d'urbanisme avait pour objectif de construire pas moins de 800 logements -sur une emprise de 25 ha, sur une zone humide, protégée par la loi sur l'eau. Une première tranche de l'opération, attribuée à l'inévitable promoteur Sacib comportait la construction 370 logements sur la partie Est de la zone, dite secteur des 3 cheminées, dont moins d'une centaine à un prix annoncé inférieur à 2.800€/m2. Et les travaux de terrassements et d'abattage des arbres de commencer en novembre 2019.

Sauf que parallèlement à une instance au fond déposée par les associations Rothéneuf Environnement et Eaux et Rivières de Bretagne, en février 2019, les mêmes assos sont parvenues à faire stopper les travaux par un référé devant le Tribunal Administratif. Celui-ci ne remettait pas en place la végétation, mais interrompait l'irréversible.

Aujourd'hui, **c'est sur le fond que l'autorisation même du projet est annulée**. Cette décision du tribunal désavoue d'un coup outre l'administration préfectorale, l'ancienne équipe municipale (Renoult, Charpy et consorts) ainsi au passage que tous les élu.es (y compris PS, EELV...) qui ont voté les délibérations correspondantes concernant l'enquête publique, la modification du PLU et le « projet urbain partenarial » (conseils municipaux des 6/11/2014, 30/06/2016, 16/11/ 2017) en s'asseyant sur la nécessité de tout faire pour préserver les zones humides et la biodiversité.

Et si ce retour de bâton, fruit des mobilisations environnementales, contre les politiques et les attitudes de l'équipe Renoult, en annonçait d'autres (les Nielles ?) ou dissuadait ses successeurs et les promoteurs de poursuivre saccages et bétonnages ....

Octobre 2019. Rassemblement . Projet frange sud de Rothéneuf

Quand VGE fait l'unanimité

La mort de l'ex-président Valérie Giscard d'Estaing a suscité un déluge d'éloges de toute la classe politique. Oublié l'homme qui a pris le sinistre Papon comme ministre, les affaires comme celle des diamants du dictateur Bokassa, empochés par Giscard, les coups tordus, le refus d'accorder la grâce à Christian Ranucci, condamné à mort et exécuté, alors que sa culpabilité est toujours contestée, car jamais prouvée. De la part de la droite et de l'extrême droite qu'il a toujours ménagée, c'est bien naturel.

Mais les hommages que lui ont rendus Chassaigne pour le PCF, Quatennens pour LFI et même Autain nous laissent rêveurs. Que veulent-ils donc démontrer, sinon qu'ils appartiennent à la même caste politique ?

F. Ruffin contre la liberté de circulation

Interrogé sur France Inter, le 2 décembre, à propos de la situation des demandeurs d'asile déboutés et de la nécessité ou non de rétablir des frontières, le député LFI François Ruffin a déclaré, après avoir expliqué qu'il fallait ***« revoir les accords de Dublin » : « Je suis favorable aux retours des frontières sur : capitaux, marchandises et personnes. (...) Il faut poser des limites, aussi, à la circulation tous azimuts des personnes. [...] Les frontières ne sont pas quelque chose de négatif, elles permettent de se construire. »*** Notre camarade Philippe Poutou lui a répondu : « *De quel droit demanderions-nous à des hommes et des femmes du Sud de renoncer à venir au Nord dans l'espoir de récupérer un peu de ce qui a été volé à leurs peuples ?* »

comité NPA du pays malouin:
npasaintmalo@gmail.com

Le contexte idéologique de la pandémie et la problématique des vaccins

Nous avons évoqué à plusieurs reprises déjà la montée dans la population du sentiment de défiance voire d'opposition vis-à-vis des différentes mesures coercitives prises par le gouvernement (réduction des libertés d'aller et venir, fermeture d'établissements et de commerces, obligation de porter le masque…), pour tenter d'endiguer la progression puis le rebond de la pandémie à Covid 19.

Une partie des observations et remarques formulées par ce courant d'opinion nous semble parfaitement légitime au vu des insuffisances, des incohérences et des choix autoritaires qui jalonnent la politique du pouvoir depuis 10 mois. Nous comprenons fort bien la colère qui anime ces personnes, fatiguées par des injonctions qui heurtent leurs convictions et constituent des entraves bien réelles à leur expression, à leur vie quotidienne et à celle de leurs proches.

Pour autant, nous ne sommes pas dupes : nous savons aussi que nombre des thématiques que ces personnes souvent bien intentionnées à l'origine véhiculent, sont plus ou moins induites par des officines complotistes, habiles à produire et à diffuser des informations irrationnelles et infondées scientifiquement. Nous l'avons écrit, ces groupes –tel Reinfocovid—poursuivent des objectifs idéologiques et politiques communs à l'extrême-droite.

Pour autant, **la pandémie est bien là. Les malades sont bien dans les hôpitaux et les unités de réanimation** et la covid-19 a déjà tué plus de 1,5 million de personnes dans le monde, 280.000 rien qu'aux USA, bien plus que la guerre du Vietnam. Plus de 50.000 en France.

Cependant, le virus n'a, à ce jour, touché que 10% de la population mondiale, alors que les épidémiologistes estiment qu'il faut atteindre 60% d'une population pour espérer une immunité collective. Autrement dit, sauf à attendre d'avoir atteint naturellement ce niveau d'immunité et donc accepter (cyniquement ?) son cortège de décès, on ne peut pas espérer être débarrassés rapidement de cette pandémie.

D'où **l'énorme enjeu des vaccins**.

Mais encore faut-il que les vaccins soient efficaces, qu'ils n'aient que des effets secondaires limités et qu'ils soient socialement acceptés. Car sinon, toute campagne de vaccination réalimentera immédiatement la défiance et l'opposition ambiante.

Pour convaincre des millions de personnes de se faire vacciner, il faut le contraire de ce qui se trame aujourd'hui entre ministères et trusts pharmaceutiques, dans l'opacité de la course aux profits. Comment accepter, par exemple, de ne rien savoir sur l'accident neurologique grave qui a entaché en septembre le parcours du vaccin d'Astra-Zeneca-Oxford Université. Comment accepter des chiffres d'efficacité qui oscillent entre 62% et 90% pour ce même vaccin, selon les doses prescrites.

Les vaccins, leurs essais cliniques sont des outils trop importants pour être laissés dans les mains des capitalistes de la pharmacie. Et si les premiers résultats des vaccins Pfizer et Moderna semblent prometteurs bien que non dénués d'effets secondaires, pour emporter la conviction de ceux qui doivent se faire vacciner, il faut **rompre avec le secret commercial qui entoure les essais**. Il faut que les pouvoirs publics aient accès aux protocoles de recherche des essais, ne serait-ce que parce qu'ils les financent par milliards d'euros publics. Il faut qu'un comité indépendant dont les discussions et travaux doivent être ouverts, publics et transparents, puisse revoir les protocoles et leurs résultats. Il faut au total que **tous les éléments concernant la vaccination soient publics et accessibles à tous et toutes**.

Une telle approche ne semble pas à l'ordre du jour dans l'actuel contexte international de concurrence effrénée.

Ainsi, le gouvernement a décidé que les personnes âgées hébergées en Ehpad seraient les premières vaccinées, mais pas celles qui restent chez elles ? Car le vaccin de Pfizer suppose une grosse logistique de froid à -75°, qui impose des « vaccinodromes ».

Il faut réquisitionner big pharma et ses brevets. Il faut une expertise indépendante des laboratoires et des États, contrôlée par les associations médicales et pharmacologiques, par les experts citoyens, les syndicats, **pour des vaccins biens communs universels, aux effets secondaires limités et socialement acceptés**.

C'est la seule façon de sortir par en haut de cette crise sanitaire, sans faire le lit des complotistes de tout poil.

CITOYENS MUSELES - MACRON NUCLEARISE E P R de FLAMANVILLE DEMASQUE !!!

Le feuilleton EPR se poursuit, malheureusement, accumulant les épisodes déplorables que l'on connait, et ceux que l'on ne connait pas…

Peu importe les déchets des centrales, les dangers incommensurables de leurs conditions d'enfouissement, les coûts exorbitants des installations, (surtout celles qui ne fonctionnent pas !), les rejets délétères issus de la fabrication des différentes composantes, les dangers abominables encourus par toute la population et l'environnement en cas de disfonctionnement ou de catastrophe… Le bilan n'est que négatif, pire, il est réellement nuisible.

Et pourtant, "droit dans ses bottes", comme il en est coutumier, notre chef d'état pérorait récemment, lors d'un entretien accordé à Brut : "*Moi, j'ai besoin du nucléaire*", justifiant son utilisation pour lutter contre le changement climatique. Qu'a-t-il donc dans les yeux pour ignorer l'aspect mensonger d'une telle assertion, ainsi que l'urgence de se débarrasser de ce péril ? Comment Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, vit-elle son engagement de militante antinucléaire historique ? Parvient-elle à le croiser dans les couloirs de l'Elysée sans lui sauter à la gorge ? Il est à craindre que, comme ses prédécesseurs, elle n'ait mis ses convictions dans sa culotte pour vivre des jours paisibles en patronne d'un ministère.

Jours paisibles ? Qu'en serait-il si, d'aventure, quelque terroriste ou personne mal intentionnée ait accès aux fichiers ultra sensibles et confidentiels, détaillant le système de sécurité de l'EPR et des 2 réacteurs mitoyens, ainsi que Médiapart, via Green Peace, a révélé en avoir eu connaissance ? On peut en déduire que les règles de sécurité d'un site aussi sensible ne sont pas respectées.

Le 7 décembre dernier, 4 organisations antinuc ont déposé un recours devant le Conseil d'Etat "pour suspendre la mise en service partielle, le transport de combustible et les essais radioactifs" à l'EPR de Flamanville, autorisation délivrée par l'Autorité de Sûreté du Nucléaire (ASN). Les nombreuses anomalies et failles de sécurité qui continuent de toucher le chantier de l'EPR de Flamanville rendent injustifiables une mise en service partielle et la livraison d'uranium enrichi. Les risques sont grands pour les travailleurs, la population et l'environnement. D'autre part, les délais à tenir entre la demande de mise en service de la part d'EDF et la réponse de l'ASN (2 ans) n'ont pas été respectés. Sans réponse de l'ASN, la demande se devait d'être caduque. Nouvelle démonstration du laxisme de l'ASN à l'égard d' EDF !

Avec les prolongements prévus de durée de vie des centrales déjà obsolètes, on touche à une autre incongruité de la politique de gestion du nucléaire en France.

Et, pour en rajouter à l'indécence écologique, économique et inter-relationnelle, le 8 décembre, lors de sa visite à l'usine Framatome du Creusot, Macron s'est enorgueilli de la mise en chantier d'un énorme porte-avion à propulsion nucléaire (+ de 300 m, 70.000 tonnes), transportant des avions plus gros que ceux du Charles de Gaulle, et le définissant comme un "outil politique de combat aérien". Il y a également confirmé le projet de nouveaux EPR sur notre territoire…

Le bilan est calamiteux - Les irrégularités sont légion - Les mensonges sont quotidiens - La sécurité est perpétuellement mise à mal - Les dangers sont gravissimes -

OBJECTIF : 0 NUCLEAIRE !!!

La fermeture de la maternité de Dinan: était-ce si fatal ?

La maternité de Dinan, du moins pour ce qui concerne les accouchements a cessé son activité le 15 novembre. La décision d'arrêt de cette prise en charge, qui constitue évidemment un problème majeur d'accès aux soins pour les femmes de la région dinannaise, a été prise par la direction du Groupement Hospitalier de Territoire après avis (favorable) de la communauté médicale du centre Hospitalier de Dinan.

La raison invoquée est l'impossibilité de procéder au recrutement d'obstétricien.nes, en nombre suffisant pour assurer la continuité des soins 24H/24. Nous connaissons les problèmes de la démographie médicale, notamment dans cette discipline. Pour autant, s'agissant d'une maternité qui il y a quelques années seulement réalisait un millier d'accouchements/an, on peut s'interroger sur au moins trois aspects:

1. est-ce que tous les moyens ont été mis en œuvre pour recruter de nouveau praticien.nes ?
2. pourquoi la solidarité inter-établissement n'a-t-elle pas fonctionné, d'abord au sein du Groupement Hospitalier, dont l'une des missions est précisément « *l'organisation des activités et la répartition des emplois médicaux et pharmaceutiques, résultant du projet médical partagé…* » (art L6132-2 du Code de la santé publique), même si l'on sait qu'une praticienne malouine est favorable depuis longtemps à la fermeture de l'activité d'accouchements à Dinan. Autrement dit, plus qu'un outil de coopération, le Groupement Hospitalier ne serait-il pas davantage un outil de restructuration ?
3. l'arrêt de cette activité est-il réversible ? Si Oui, quelles mesure sont envisagées pour rétablir un accès de proximité aux femmes de la région dinannaise et dans la négative quelle garantie peut avoir la population de la région de ne pas voir d'autres activités médicales et le service public hospitalier en général se déliter sous l'effet du recul de l'attractivité d'un établissement?

Nous serons pour notre part attentifs à l'évolution de la situation d'autant que nous observons avec intérêt les réactions locales qui s'organisent à l'initiative du maire de Lanvallay.

200 millions de travailleurs en grève paralysent l'Inde !

*Vous avez bien lu, une grève générale, appelée plus de 200 organisations, contre les mesures d'austérité et les attaques contre les droits du travail initiés par le gouvernement de Modi, a mis en mouvement plus de **200 millions de travailleurs le 27 novembre en Inde**.*

Ce mouvement d'une ampleur inouïe avait pour objectif de s'opposer à de nouvelles lois sur le travail, la réglementation en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail et dans le secteur agricole, ainsi que sur les privatisations du secteur public. Plus précisément, il s'agissait de permettre aux employeurs d'augmenter la charge de travail, de peser davantage sur les salaires, de licencier plus facilement , de réduire la couverture d'assurance maladie et de rendre plus difficile la création de syndicats.

En coordination avec les syndicats, une plateforme de plus de 300 organisations d'agriculteurs a appelé à manifester le 27 novembre.

Les travailleurs des principaux secteurs industriels tels que la production d'acier, de charbon, les télécommunications, l'ingénierie, les transports, les ports et docks, les banques…se sont joints à la grève, tandis que dans plusieurs régions une grève rurale se préparait.

Les réformes proposées par le gouvernement contre les droits des travailleurs s'inscrivent dans le contexte de la pandémie de coronavirus sur le pays. Le gouvernement de Modi répond à la pandémie en donnant la priorité aux profits des grandes entreprises et en protégeant la fortune des milliardaires plutôt que la vie et les moyens de subsistance des travailleurs.

L'Inde compte plus de 9,2 millions de personnes infectées par le COVID-19, le deuxième plus grand nombre au monde et près de 135.000 décès, selon les données officielles. La pandémie s'est étendue aux grandes villes comme Delhi, Mumbai et d'autres centres urbains, ainsi qu'aux zones rurales où les soins de santé publique sont rares ou inexistants.

Des millions de personnes ont perdu leurs revenus. L'économie indienne a connu une chute de 23,9 % de son produit intérieur brut (PIB) au cours du trimestre d'avril-juin. Dans ce contexte, des dizaines de millions de personnes ont perdu leur emploi de façon permanente, ou ont vu leurs heures de travail réduites. Selon un rapport du FMI publié en octobre, d'ici la fin de 2020, 40 millions d'Indiens supplémentaires se retrouveront dans une "pauvreté extrême", définie comme le fait de survivre avec 1,60€ ou moins par jour.

Les salariés de l'industrie, les employés du secteur des services publics exigent une augmentation du salaire minimum, la fin du travail précaire, le contrôle des prix des produits de première nécessité et la fin de la politique gouvernementale de privatisation.

Les revendications incluent également 10 kilos de nourriture pour les familles dans le besoin, la fourniture d'une aide d'urgence de 7.500 roupies (environ 85 euros) aux secteurs les plus démunis de la population, le renforcement du système de distribution publique, le retrait des nouveaux codes du travail et des trois lois agricoles qui ouvrent les portes à l'agrobusiness, ainsi que l'abandon de la nouvelle politique d'éducation.

Le mécontentement de millions d'indiens contre le gouvernement était tel que les directions syndicales ont été contraintes d'appeler à la grève, mais pour l'instant elles ne donnent pas de réelle continuité aux protestations.

A suivre…

Sur la violence dans les manifestations

Le déroulement des récentes manifestations contre la loi « sécurité globale », notamment à Paris ou à Rennes où elles ont été ponctuées par des dégradations et des affrontements violents entre la police et des groupes de manifestant.es, ont suscité, et une médiatisation exagérée visant à minorer le nombre global des personnes mobilisées, et aussi des discussions et débat entre militant.es des organisations ouvrières et révolutionnaires.

Rappelons les positions du NPA sur ce sujet.

L'évolution de la doctrine du maintien de l'ordre s'inscrit dans un temps long de la part de l'Etat.

Tout au long du 20ème siècle, il y a eu un processus d'adaptation et de graduation des méthodes de répression vis-à-vis des conflits sociaux : l'Etat (bourgeois) n'envoie plus l'armée tirer dans le tas sur les grévistes ou les manifestations ouvrières, même si les massacres du 17 octobre 1961 (des centaines de manifestants algériens tués) et de Charonne le 8 février 1962 (9 morts et 250 blessés) ont montré que la police était toujours capable des pires violences de masse. Les violences policières ont certes diminué depuis ce qui n'a pas empêché pour autant des épisodes violents et meurtriers (Vital Michalon, militant antinucléaire, tué en 1977, Malik Oussekine étudiant matraqué à mort en 1986, Rémy Fraisse, tué par une grenade à Sivens en octobre 2014). Cette modération relative résulte en France d'une doctrine simple, éviter le contact pour éviter les blessés et les morts, même au prix de dégâts matériels plus ou moins importants, vitrines, mobilier urbain….dont les images de destruction peuvent par ailleurs servir à délégitimer les mouvements sociaux.

C'est cette doctrine dite du *maintien de l'ordre à la française* qui a connu des évolutions récentes que l'on peut dater de 2016 et des manifs contre la loi travail.

- Utilisation plus importante de matériel de type militaire : grenades lacrymogènes avec augmentation du dosage de produits irritants, effet de saturation, LBD,,,,,
- Présence systématique des canons à eau,
- Présence des forces de l'ordre au contact des manifestants, sur les flancs, à l'avant du cortège,
- Utilisation de la technique des nasses et de fragmentation des cortèges en plusieurs morceaux,
- Intervention dans les cortèges de manière brutale et désormais assumée,
- Utilisation importante des forces non spécialisées dans le maintien de l'ordre (BAC,…).

Ce changement de méthode et de niveau de violence répressive correspond bien entendu à un changement de contexte, avec l'approfondissement de la crise, le durcissement des relations sociales, la crainte d'une révolte massive.

Cette doctrine de répression a pour but et permet évidemment de distiller la peur de manifester dans la population. Les violences policières et les « « bavures » » se multiplient notamment lors du mouvement des gilets jaunes qui a vu de nombreuses personnes éborgnées ou mutilées ,,,C'est un vrai changement dans la manière dont l'État entend gérer les mouvements sociaux en les réprimant beaucoup plus durement.

Cependant, force est de constater que l'apparition (ou plutôt la réapparition) de groupes théorisant l'émeute, la confrontation directe avec la police (groupes se constituant en Black Block lors des manifs), ne permet pas non plus le déroulement des manifestations calmes et sereines (notamment à Paris, Nantes ou Rennes). Alors disons-le clairement : nous ne sommes pas des partisans de la violence minoritaire et substitutiste, même si nous pensons que la violence exercée par ces groupes est dérisoire par rapport à l'intensité et la permanence de la violence sociale provoquée par un système capitaliste inégalitaire et par rapport à celle des forces de répression.

C'est au mouvement social, de manière démocratique de décider comment mener une lutte. Les partisans des Blacks Blocks ne peuvent imposer à toute une manif leur manière de lutter: c'est profondément antidémocratique. Cette pratique a pour effet d'éloigner de la lutte une partie des gens qui ne veulent pas aller en manifestation pour aller à la castagne.

Pour notre part, nous luttons, dans le cadre actuel, à visage découvert en prônant des actions de masse (manifestations, grèves, occupations, bloquages,…) loin de tous substitutisme et de toute violence minoritaire face à un état de plus en plus répressif. C'est cette ligne de conduite qui amènera aux victoires sociales, loin des raccourcis des actions de violence directe.

Contre les violences d'état et les violences policières !

Pour des mouvements sociaux de masse et menés démocratiquement !

Loi sur le séparatisme
Taper sur les musulmans pour faire oublier le reste

La vigueur de la réaction au projet de loi « sécurité globale » a surpris le gouvernement et l'a mis en difficulté, au pont qu'il s'est senti obligé de reculer un peu, au moins en paroles, en annonçant la réécriture de l'article 24 qui interdirait de filmer les violences policières.

Mais Darmanin, et derrière lui Macron, n'ont pas tardé à reprendre l'offensive sur un terrain qui leur semble plus favorable : celui de l'islamophobie et de la xénophobie. C'est le sens du projet de loi contre « le séparatisme », qui s'accompagne de menaces contre 76 mosquées.

Les musulmans (même s'ils ne sont pas nommés dans le projet) de loi) sont une fois de plus stigmatisés, accusés d'être des terroristes en puissance, de vouloir constituer une communauté séparée. Pourtant, s'il existe une communauté séparée aujourd'hui, c'est bien celle des plus riches qui vivent dans des quartiers à part, entre eux, se réunissent et se distraient dans des lieux inaccessibles à l'immense majorité de la population, ne serait-ce que par leurs prix. Mais de ce **séparatisme social**, pas question d'en parler et encore moins de le combattre en s'en prenant aux privilèges de cette classe.

Le pouvoir a donc décidé une fois de plus de **désigner des boucs émissaires** pour détourner la colère de la population contre ses lois liberticides, l'injustice sociale, la situation catastrophique dans laquelle la crise sanitaire a jeté des millions de précaires. Un de ses premiers gestes a été d'annoncer la **dissolution du CCIF** (Collectif contre l'islamophobie en France) qui pourrait préfigurer d'autres atteintes à la liberté d'association.

Loin d'apporter une solution au problème de l'intégrisme religieux, ces attaques contre les Musulmans ne pourront avoir qu'un effet inverse : jeter des révoltés dans les bras des intégristes. On notera que les intégristes catholiques ou juifs, eux, ne sont pas visés.

Ne tombons pas dans le panneau de la division. Les intérêts de tous les travailleurs sont les mêmes, quelles que soient leurs origines et religions.

Ce numéro de « Rouge Emeraude » est un supplément à *l'Anticapitaliste* n°547

La souscription 2020 du NPA continue
Tous renseignements par
https://souscription.npa2009.org/node/1